



AVIS DE CONCOURS

La Ville de Marseille organisera un **concours externe et un troisième concours** pour le recrutement de :

400 Agents Territoriaux Spécialisés de 1ère classe des Ecoles Maternelles

selon les modalités suivantes :

- **Le concours externe** sur titres avec épreuves, ouvert pour 360 postes, se déroulera le samedi 3 décembre 2016 à la Faculté des Sciences et Techniques de Saint Jérôme, avenue Escadrille Normandie-Niemen 13397 Marseille cedex 13.*

- **Le troisième concours**, ouvert pour 40 postes, se déroulera le lundi 5 décembre 2016 à la Division Concours-Stages-Apprentissage, 110 Bd de la Libération 13004 Marseille.*

L'épreuve orale se déroulera du lundi 13 mars au vendredi 17 mars 2017 à la Division Concours-Stages-Apprentissage, 110 Boulevard de la Libération 13004 MARSEILLE*

* La Ville de Marseille se réserve le droit de prévoir d'autres centres d'exams, en fonction notamment du nombre de candidats inscrits, afin d'assurer le bon déroulement des épreuves

Conditions d'inscription

- Pourront participer au **concours externe** les candidats titulaires d'un **CAP Petite enfance**.
- Pourront participer au **troisième concours**, les candidats justifiant de l'exercice pendant une période **de quatre ans au moins** soit d'une ou plusieurs activités professionnelles accomplies auprès de jeunes enfants, soit d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, soit d'une ou plusieurs activités en qualité de responsable d'association.

Modalités d'inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer à compter du **mercredi 7 septembre 2016** à la :

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Division Concours-Stages-Apprentissage
110 Boulevard de la Libération
13233 MARSEILLE cedex 20
Tel :04 91 55 37 96

La **date limite des demandes de retrait des dossiers** est fixée au **vendredi 14 octobre 2016** avant 16h30 (y compris par voie postale le cachet de la poste faisant foi).

La **date limite de dépôt des dossiers** d'inscription est fixée au **vendredi 21 octobre 2016** avant 16h30 (le cachet de la poste faisant foi)

Horaires d'ouverture de la Division Concours-Stages-Apprentissage

Les dossiers d'inscription pourront être retirés ou déposés le :

- le lundi de 9h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h30,
- le mardi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 11 heures 45 et de 13h00 à 16h30
- le jeudi de 8h30 à 11h45

